Présentation de la Fondation Hermann Elsner lors de la soirée d’anniversaire du 26 octobre 2022

Mesdames et Messieurs les lauréates et lauréats,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Chers collègues et amis rotariens et rotariennes.

Ce soir, nous avons le grand privilège de fêter le 40e anniversaire de notre Fondation Hermann Elsner. Ou, plus précisément, le 40e annviersaire de la remise du premier prix de la Fondation, en 1982.

Les cérémonies de remise du prix Elsner sont des événements très heureux de notre vie rotarienne. C’est dire si nous pouvons être joyeux ce soir, puisque nous décernons 4 prix de 10'000 fr., pour marquer le coup, et que nous revenons sur les 40 heureuses années de notre Fondation.

Et cette soirée n’est pas seulement heureuse et joyeuse, elle est aussi émouvante après tout ce parcours réalisé, et plus encore avec en mémoire le visage de tous ces jeunes que nous avons pu aider, visages qui ont bien sûr pris quelques rides depuis, pour ou moins selon l’année du prix.

Soyez donc toutes et tous les bienvenus à cette fête d’anniversaire.

Historique

Le 4 juin 1981, l’acte constitutif de fondation de la Fondation Hermann Elsner a été stipulé devant le notaire Me Pierre Burri, à Fribourg. Les fondateurs étaient les Rotary Clubs de l’époque, soit ceux de Morat, Fribourg, Payerne, Bulle et Fribourg Sarine.

L’acte de fondation précise que la fondation a été créée *à la mémoire de feu Monsieur Hermann Elsner, ancien président du Rotary Club Fribourg, ancien gouverneur du 199ème District du Rotary International* et que *La fondation a pour but de promouvoir des actions en faveur des jeunes, en particulier là où les institutions officielles ou les pouvoirs publics ne peuvent pas intervenir.*

Le capital initial de fr. 50'000.- a été récolté par les clubs fondateurs, lors des événements qu’ils ont organisés en 1980, à l’occasion du 75e anniversaire du Rotary International.

Lors de la fondation, le club de Bulle était représenté par Roland Charrière, architecte. Si je le cite, c’est que c’est le dernier fondateur toujours en vie et qu’il a œuvré longtemps et avec passion au Conseil de fondation. Il a 90 ans et il est présent ce soir ; je le prie de se lever et je vous demande de l’applaudir, pour sa propre action et comme représentant de ses amis fondateurs.

Certains membres du premier Conseil de fondation sont toujours vivants et nous les saluons également avec reconnaissance.

Le premier Président était Me René Monférini, avocat, et le premier secrétaire Me Jean-Aloys Andrey, notaire, tous deux des personnalités bien connues.

Par la suite, les clubs du canton et de la Broye vaudoise ont rejoint la fondation lors de leurs naissances. Aujourd’hui donc, la fondation est formée des neuf clubs de (par ordre alphabétique) Bulle, Châtel-St-Denis, Freiburg-Sense ; Fribourg, Fribourg Cité, Fribourg Sarine, Morat, Payerne-la Broye et Romont.

L’idée de la fondation Elsner est simple : la fondation dispose d’un capital initial de 50'000 francs ; elle est financée par les Rotary membres et elle octroie un prix annuel à un ou une jeune ou à une organisation de jeunes. La fondation a deux organes : un conseil de fondation comme il se doit et une commission d’attribution du prix.

Quoi de plus simple ? Si le but et l’organisation de notre Fondation sont simples, clairs et efficaces, c’est parce que nos fondateurs y ont réfléchi avec acuité et compétence. Toute notre gratitude et notre reconnaissance leur est due.

L’organisation de la fondation a été précisée par la suite. Selon notre règlement d’attribution du prix (Art. 1er),

*a) Le prix Elsner a pour but d’encourager un jeune homme, une jeune fille ou un groupe de jeunes gens en les aidant à réaliser un objectif précis, quel qu’en soit le domaine, ou à parfaire leur formation. Le prix peut également être attribué à une organisation œuvrant en faveur des jeunes.*

*b) Les bénéficiaires ne doivent pas avoir terminé leur formation ou être âgés de 28 ans au plus. Ils doivent résider sur le territoire de l’un des clubs Rotary soutenant la fondation.*

*c) Le prix ne peut pas être attribué à un enfant de Rotarien.*

Notre procédure de vote a également été améliorée. D’abord, un calendrier strict et précis est défini chaque année. Les dossiers sont étudiés avant la séance puis commentés et discutés lors de la séance. Puis viennent les tours de votes, selon un système d’élimination maintenant bien rodé. Les membres et anciens membres de la commission ici présents ont tellement de souvenirs de ces séances : des soutiens parfois enflammés à des candidats ; mais aussi des déceptions lorsque le prix – le seul, en principe – a échappé à leur poulain. Ce que nous pouvons assurer ici, c’est la commission, formée des représentants des clubs, œuvre avec conscience et compétence.

Une question les taraude toujours : faut-il privilégier le talent ou le mérite ? Souvent, les lauréats allient les deux. Mais la question se pose toujours et chacun vote selon sa conscience.

Le capital de base de 50'000 fr. a vite évolué, puisqu’au 31 décembre 1984 (soit trois ans après la fondation et deux ans après la délivrance du premier prix), la fortune de la fondation s’élevait à fr. 92'504.70. Par la suite, les clubs ont continué à cotiser. Le but est d’atteindre un capital qui suffise à générer des revenus permettant de délivrer un ou plusieurs prix. Il appartiendra à nos successeurs de décider lorsque ce moment sera arrivé. Actuellement, l’évolution agitée des marchés financiers nous ôte certaines certitudes sur le montant à atteindre. A l’avenir, les clubs pourront peut-être être libérés de leurs cotisations ; ou alors, la fondation aura des buts plus ambitieux, comme c’est le cas ce soir avec l’attribution de 4 prix pour fr. 40'000.-. Et nos successeurs devront forcément marquer le 50e anniversaire !

Vous me permettrez ici une remarque sur la gestion de notre capital. Jusqu’en 2014, il était géré par une seule personne, Jean-François Isoz, membre fondateur de la fondation. Jean-François, aujourd’hui décédé, a accompli cette tâche avec efficacité et compétence, et aussi avec totale honnêteté. Depuis, nous avons confié un mandat de gestion à une banque de la place.

Le succès de la fondation, c’est tous ces jeunes que nous avons pu aider. Certains sont devenus connus ; et nous devons le dire, certains candidats qui n’ont pas obtenu le prix sont également devenus très connus. C’est dire si le prix est difficile à décrocher. D’autres n’ont pas connu la notoriété. Mais la notoriété n’a jamais été un critère d’attribution.

Je pense que nous pouvons être fiers des jeunes ou des organisations de jeunes que nous avons soutenus depuis 40 ans. Avec les prix de ce soir, nous aurons en tout distribué 361'500 fr. C’est une belle somme ; c’est la démonstration chiffrée que notre fondation atteint son but et joue un rôle marquant dans le soutien des jeunes talents. Vous verrez dans le film comment Karine Sudan, lauréate 1994, décrit le prix comme une reconnaissance non seulement de la Fondation, mais aussi de tout le canton, comme si elle était portée par tout le canton de Fribourg. Et plusieurs disent la confiance en eux que le prix leur a donnée. M. Kuhn dit s’est senti aimé… Tous parlent avec leurs tripes de ce que le prix leur a apporté ; c’est émouvant.

Parmi les lauréats, je me permettrais d’en citer deux : les premières lauréates, Gisèle Sallin et Véronique Mermoud et leur Théâtre des Osses, qu’on ne présente plus. Quel début prestigieux pour notre fondation, prestigieux par la qualité des lauréates comme le démontrera l’avenir, et modeste par le montant du prix, alors de 3'000 fr. Et elles ont reçu un second prix en 1998, cette fois de 10'000 fr. Elles nous font l’amitié d’être présentes aujourd’hui. Vous avez qu’elles sont voisines, puisqu’elles ont une maison à quelques kilomètres d’ici, à Vuarat.

Le deuxième prix que j’aimerais mentionner est celui décerné en 2009 à Ludovic Chammartin, judoka également bien connu. C’est la première fois qu’un sportif a reçu le prix. Depuis, le hasard a fait alterner les sportifs et les jeunes issus du monde culturel. Sans oublier le domaine social avec la famille d’accueil Kuhn en 1990 ou Hubert Audriaz et ses animations en 1987.

Le succès de la fondation, c’est avant tout aux clubs qu’il est dû. Parce qu’ils ont pris l’initiative de créer la Fondation ; parce qu’ils la soutiennent financièrement ; et parce qu’ils lui soumettent des candidatures de qualité. Merci aux clubs, 361'500 fois ; merci aux membres du Rotary, aussi 361'500 fois.

Merci aussi à tous les membres et anciens membres de la Fondation, pour leur travail et leur dévouement, avec un salut particulier à nos anciens présidents, outre le premier, René Monferini déjà cité, Raphaël Barras, Aloys Page et Jacques Sperisen.

Nous allons voir maintenant le film tourné avec certains lauréats. Je n’en dis pas plus, sinon que je vous souhaite autant de frissons que j’en ai ressentis lorsque je l’ai vu pour la première fois.

Merci de votre attention et bonne projection.

Denis Schroeter, président